



Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les
animaux ou de les déplacer



Merci !